

2025

Rapport d'activité de la FHF Nouvelle-Aquitaine



1- Le service public de santé en région :

- 3 Centres Hospitaliers Universitaires
- 79 Centres Hospitaliers
- 218 établissements sociaux et médicaux-sociaux



2- Des hommes et des femmes engagés :

- 80 000 professionnels
dont 11 000 médecins

3- Des valeurs partagées :

- Egal accès à des soins pour tous
- Innovation et excellence
- Continuité de la prise en charge



Rendez-vous sur www.fhf.fr

 @FHF_N_AQUITAINE

Table des matières

1. Faits marquants 2025	3
1.1 Le renouvellement des instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine	3
1.2 Le congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie	3
1.2.1 Le congrès de Bordeaux	3
1.2.2 Le prix des intelligences	5
1.2.3 La mise en concurrence du prestataire	5
2. Association FHF NA	6
2.1 Gouvernance - Instances	6
2.2 Permanence	8
3. Animation	8
3.1 Coordination	8
3.2 Groupes de réflexion	8
3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA	9
3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social le 28 mars	9
3.3.2 Journées de formation pour les établissements sociaux et médico-sociaux	11
3.4 Appui aux établissements	11
3.4.1 Accompagnement des établissements	11
3.4.2 Base documentaire à destination des ESMS	11
3.4.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine	12
3.5 Newsletters	12
4. Activité de lobbying et de représentation des établissements	12
4.1 Rencontres régulières avec l'ARS	12
4.2 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales	13
4.3 Contribution aux évènements, colloques et forums régionaux	14
4.4 Liens avec la FHF nationale	14
5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions	15
5.1 La révision intermédiaire du Projet Régional de Santé	15
5.2 Actions en matière de ressources humaines	15
5.3 Mobilisation contre le versement mobilité régionale	16
5.4 Contribution à la transformation écologique en santé	16
5.5 Développement d'un partenariat avec les représentants des usagers	17
5.6 Réalisation d'enquêtes	18
6. Orientations stratégiques pour 2026	19

1. Faits marquants 2025

1.1 Le renouvellement des instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine



Le 11 avril 2025, Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême et Président du conseil de surveillance du CH d'Angoulême, a été réélu à l'unanimité à la Présidence de la Fédération hospitalière de France (FHF) Nouvelle-Aquitaine.



Sylvie DURRUTY, Première adjointe au maire de Bayonne et Présidente du conseil de surveillance du CH de la Côte Basque, a été réélue à l'un des deux postes de Vice-Président de la fédération aux côtés d'Alain GAILLARD, administrateur et représentant du conseil de surveillance du CH de Cornil.



Jean-François VINET, quant à lui, a été réélu au poste de Délégué régional, ainsi que son adjointe Marine JOSLET pour le secteur social et médico-social.



Par ailleurs, Christian SOUBIE, directeur des CH de Libourne, Blaye, Sainte Foy la Grande et des EHPAD de Coutras et Castillon la bataille a été réélu le trésorier titulaire de l'association.



1.2 Le congrès interrégional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

1.2.1 Le congrès de Bordeaux

Pour sa 17^{ème} édition, le congrès inter-régional des FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie s'est tenu, à Bordeaux les 11 et 12 septembre 2025, sur la thématique : Santé de demain : innover, décroïsonner, agir ensemble ?

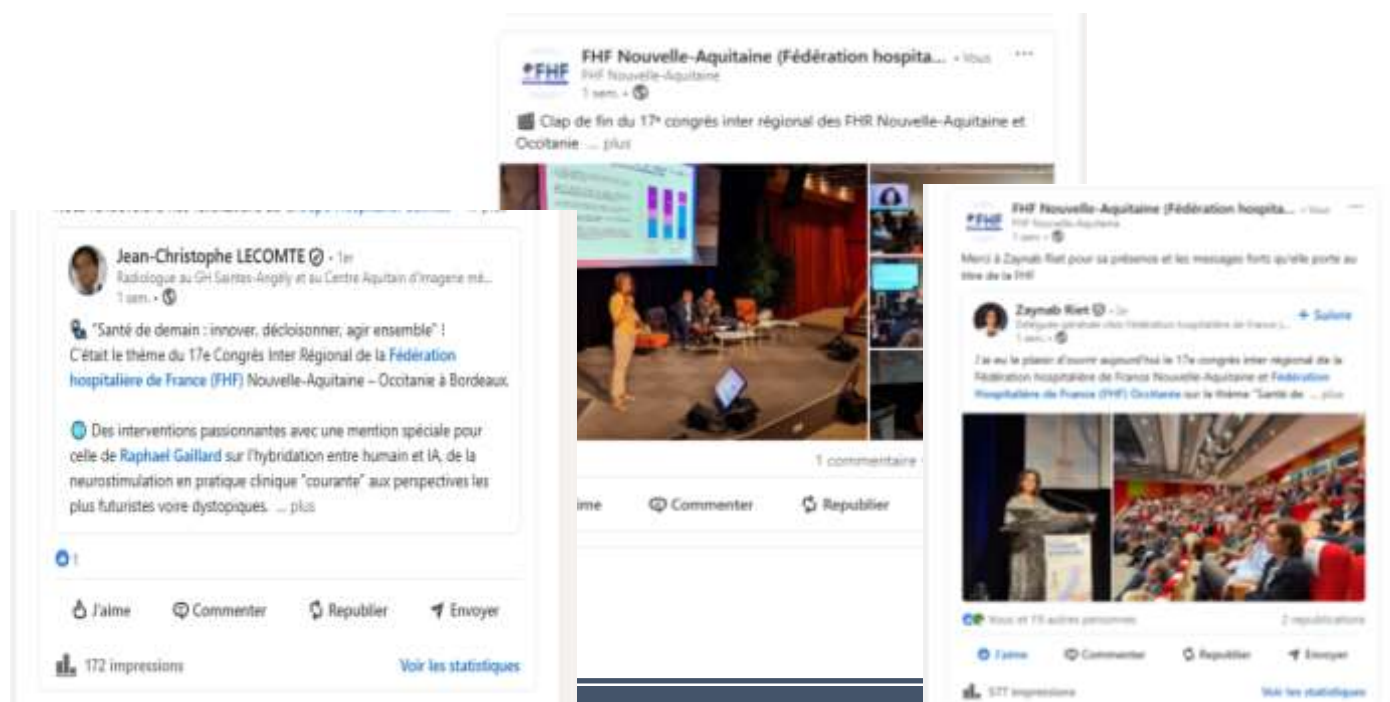
- Plusieurs records battus :
 - **326** congressistes (Biarritz 312, Albi 254)
 - **273** participants au dîner de gala
 - **41** partenaires générant la présence de 151 personnes



Une visibilité record sur LinkedIn : 3 publications au titre de la FHF NA

- Celle du premier jour a généré :
 - 3912 vues
 - 103 likes
 - 5 republications
- Celui sur le prix des intelligences :
 - 1475 vues
 - 38 likes
 - 6 republications
- Celle du clap de fin :
 - 1999 vues
 - 53 likes
 - 8 republications





L'ensemble des présentations sont disponibles sur le site Internet du congrès : [ACCUEIL | Le Congrès de la FHF](#)

1.2.2 Le prix des intelligences

A l'occasion du congrès de Bordeaux, un nouveau prix a été créé. Il a été remis par Julien Mouret, directeur régional de la FHF Nouvelle-Aquitaine.



Les lauréats :

- 1- CH de Tarbes-Lourdes
- 2- CH de Libourne
- 3- GH Saintes – St Jean d'Angély

1.2.3 La mise en concurrence du prestataire

Les FHF Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont réalisé une nouvelle mise en concurrence pour la prestation d'accompagnement à la réalisation des congrès 2026 à 2029. Cette démarche est conduite en alternance entre l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine.

C'était le tour de la permanence Nouvelle-Aquitaine qui a procédé à la rédaction du marché et a fait appel aux services juridique et technique de la société Pyxis, société spécialisée dans les marchés publics, pour la procédure juridique et technique de mise en concurrence de ce marché.

A l'ouverture des offres de ce marché, après analyse des 5 propositions par la société Pyxis, la société Comm Santé a été retenue pour la réalisation des 4 prochains congrès.

2. Association FHF NA

2.1 Gouvernance - Instances

Les instances de la FHF Nouvelle-Aquitaine se sont tenues, selon des modalités mixtes (accessibles en présentiel et en visioconférence), durant toute l'année 2025 afin de permettre la participation du plus grand nombre.

La convention régionale et le Conseil d'administration :



La convention régionale et le Conseil d'administration

Ils se sont réunis à 2 reprises :

- Le 11 avril à Bordeaux
- Le 12 décembre au centre hospitalier de Mont de Marsan.



Le Bureau :



Le bureau s'est réuni à 4 reprises à Bordeaux :

- 21 février
- 25 juin
- 26 septembre



A l'occasion de ces réunions sont abordés la vie de l'association (budget, nouvelles adhésions...), ainsi que les sujets d'actualité dont de manière non exhaustive pour cette année :

- Dans le champ sanitaire :
 - o Le schéma régional de la PDES
 - o La circulaire efficience
 - o La réforme des astreintes médicales
- Dans le champ médico-social :
 - o La réforme des GTSMS
 - o La réforme des SAD
 - o La situation financière des ESMS publics



2.2 Permanence

Depuis le 1^{er} juillet 2017, la permanence FHF Nouvelle-Aquitaine, localisée sur le site du CH Charles PERRENS à Bordeaux, est composée de trois personnes qui appuient le Président, les Vice-Présidents, ainsi que le Délégué régional et le bureau de la FHF Nouvelle-Aquitaine :



Un directeur régional,
Julien MOURET.



Une chargée de mission,
Sandrine LE GUENNEC



Une assistante de direction,
Sylvie LASCAUD-THOMASSON

3. Animation

3.1 Coordination

Tout au long de l'année, la FHF NA organise trois à quatre visioconférences par mois :

- Deux visioconférences bi-hebdomadaires à destination des établissements sanitaires réunissant en moyenne 25 établissements ;
- Une à deux visioconférences par mois à l'attention des établissements sociaux et médico-sociaux auxquelles participent une soixantaine d'établissements.

Ces réunions permettent d'informer les établissements sur les actualités nationales et régionales, d'aborder les sujets à enjeux, de répondre aux questions des adhérents et de partager les expériences et éventuelles difficultés aux fins de mettre en place des actions et d'intervenir, le cas échéant, au niveau de l'ARS et/ou de la FHF nationale.

La permanence de la FHF Nouvelle-Aquitaine participe également aux réunions territoriales FHF.

3.2 Groupes de réflexion

La FHF Nouvelle-Aquitaine pilote ou participe à plusieurs groupes de réflexion :

- A l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :
 - o Les échanges GHT institués, en 2022, entre référents de GHT afin de partager les modalités de déclinaison des dispositifs législatifs et réglementaires dans chacun des GHT de la Région, ainsi que leurs expériences et initiatives respectives. Ce nouveau temps d'échange a été organisé à 4 reprises, le 27 mars, le 27 mai, le 9 octobre et le 4 décembre 2025 ;
 - o Le G2RSMS, regroupant des représentant des établissements médico-sociaux, s'est tenu quatre fois, le 24 janvier, le 21 mars, le 13 juin et le 14 novembre.
Le groupe a abordé les sujets d'actualité dont la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD), la réforme des Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux (GTSMS), la situation financière des ESMS publics et ils ont également contribué au développement de la base documentaire SMS et à la préparation des réunions avec l'ARS ;
 - o Les réunions régionales des directeurs des ressources humaines (15 avril, 17 juin et 17 octobre), des directeurs des finances (le 3 mars, le 18 septembre et le 13 novembre), chacune en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale.
- A l'échelle de l'ex-région Aquitaine, le GRAHPA, instance stratégique de réflexion et de discussion des directeurs et Présidents de CME des établissements sanitaires, a été réuni à 3 reprises, les 31 janvier, 26 juin et 26 novembre 2025.

- A l'échelle de l'ex-région Poitou-Charentes, la FHF NA participe également, en tant qu'invité, aux réunions de la Conférence régionale des Présidents de CME de centres hospitaliers et aux « G5 », réunion des directeurs des 5 hôpitaux de référence de la région Poitou-Charentes.

3.3 Evènements régionaux organisés par la FHF NA

3.3.1 Journée régionale du secteur médico-social le 28 mars

Comme chaque année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a organisé une journée régionale à destination des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS), le 28 mars.



Cette journée fut un succès au regard du nombre de participants et de la qualité des intervenants.

Actualités nationales par la FHF nationale :



Intervenants :

- Marc BOURQUIN, conseiller stratégique, FHF
- Sandrine COURTOIS, co responsable, pôle autonomie
- Benjamin CANIARD, co responsable, pôle autonomie

Sujets :

- Situation financière des ESMS ;
- Réforme des SAD ;
- GTSMS ;
- ... ;

RETEX sur les évaluations externes

Intervenants :

- **Véronique DEMAISON**, directrice, EHPAD Couzeix, Nieul et Panazol
- **Nicolas BOUCAULT**, Référent Qualité, EHPAD Nieul
- **Corinne SOLANA**, directrice, EHPAD Garlin



RETEX sur les activités extra ESMS



- **Une micro crèche au sein d'un EHPAD**
Céline BIGEAU, directrice, EHPAD Chauvigny et Sèvres
- **EHPAD Tiers-lieu, espace du Mascaret, ESPASS Podensac**
Philippe MARLATS, directeur délégué
Laurent MADAUNE, coordinateur
Gael LEBRUN, chargé des affaires générales
- **Portage de repas**
Matthieu MAUFERON, directeur, EHPAD Montbron



- **Une mission commerciale au sein d'un ESMS**
Guillaume BARBOSA, directeur, EPD Clairvivre

3.3.2 Journées de formation pour les établissements sociaux et médico-sociaux

Dans le cadre des **réformes liées aux coopérations médico-sociales en cours de mise en œuvre (SAD et GTSMS)**, les FHF Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA, en partenariat avec l'ANFH, ont proposé à leurs adhérents un accompagnement juridique et stratégique.

Cet accompagnement, **sous forme de webinaires**, animé par le CNEH, aura permis aux établissements concernés par ces réformes d'en appréhender les principales questions et précautions (RH, budgétaire, rédactionnelles, etc.).

Ainsi, 3 webinaires ont été proposés pour la réforme SAD avec une participation de plus de 80 établissements. Les deux premiers webinaires sur la réforme GTSMS ont réunis environ 100 établissements. Un 3^{ème} webinaire relatif aux GTSMS sera organisé dès la publication des décrets.

La FHF Nouvelle-Aquitaine a également organisé un temps d'échange sur le thème de la cybersécurité en ESMS avec l'appui du GIP ESEA. Une quarantaine d'établissements ont participé à ce webinaire. L'objectif était de présenter les actualités réglementaires pour les ESMS et les prestations de services proposées par le GIP ESEA aux ESMS.

3.4 Appui aux établissements

3.4.1 Accompagnement des établissements

La FHF NA défend les positions des établissements publics de santé en CRSA et en CSOS en préparant les séances en lien avec les établissements afin de contextualiser les demandes de (ré)-autorisation, analyser l'offre de soins du territoire et argumenter au mieux auprès des autres membres de la CSOS et de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Elle assure également, au fil de l'eau, la diffusion des actualités, des évolutions de réglementation, des appels à projet dont elle a connaissance via ses différents partenaires notamment sur les sujets suivants en 2025 :

- Les actualités budgétaires et financières
- Les actualités réglementaires en matière d'offres de soins ou en matière de ressources humaines
- Les réformes des SAD et des GTSMS
- Le schéma régional de révision de la PDSES
- ...

Elle répond également quotidiennement à une dizaine de demandes ponctuelles par jour en lien avec les pôles d'expertise de la FHF nationale, particulièrement en matière de ressources humaines ou d'offres de soins.

3.4.2 Base documentaire à destination des ESMS



La FHF Nouvelle-Aquitaine a construit une base documentaire à destination de ses adhérents du secteur social et médico-social.

Les adhérents peuvent y trouver de nombreux documents, tels que la campagne de communication des métiers du grand âge de la FHF NA, le contrat de séjour de la FHF, des exemples de trames d'entretien professionnel et une trame de règlement intérieur du CSE.

Ces documents ont été travaillé par le G2RSMS à l'instar des modèles de délibérations financières et les règlements intérieurs de l'établissement, le plan bleu et le plan égalité femmes hommes.

Cette année, des nouveaux documents ont été ajoutés dont un exemple de règlement de fonctionnement, un plan de continuité de l'activité et une cartographie des risques.

3.4.3 Référent Handicap Mutualisé Nouvelle-Aquitaine

Madame Magali DOUMECHE est la personne ressource pour toutes les questions liées à la prise en compte du handicap dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics de la région.

En effet, le RHM a pour mission de promouvoir la politique handicap dans les établissements pour le recrutement, la formation et le maintien dans l'emploi des agents de la Fonction Publique Hospitalière. A ce titre, le RHM concourt par son expertise et son accompagnement aux obligations des employeurs qui résultent de la loi du 11 février 2005. Il exerce sa mission en lien avec les référents handicap dans les GHT et dans les établissements adhérents de la FHF.

Son rôle est notamment d'informer les établissements sur les modalités d'intervention du FIPHFP, accompagner les employeurs à structurer le parcours professionnel des agents en situation de handicap, assurer la mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de formation, assister les établissements lors de la déclaration des BOE ou lors des opérations de contrôle du FIPHFP et apporter un appui aux établissements dans l'animation de leur politique handicap.

La FHF Nouvelle-Aquitaine participe aux réunions du COPIL régional et également au COPIL national. La permanence suit également la mise en œuvre de la convention régionale qui a été renouvelé en 2025 pour une durée de 4 ans.

Enfin, la FHF Nouvelle-Aquitaine met en forme la base documentaire de la RHM qui est constituée de fiches pratiques, de supports de présentation, de flashes info et divers outils élaborés par la RHM. La base documentaire est accessible pour le site internet de la FHF Nationale.

3.5 Newsletters



Les établissements adhérents reçoivent, par email à fréquence trimestrielle, une newsletter dématérialisée dont le contenu est structuré autour des principales actualités, d'une synthèse des dernières rencontres/réunions auxquelles la FHF NA a participé, d'un rappel des appels à projets et enquêtes en cours et d'une mise en lumière des succès et initiatives des établissements, ainsi que de l'agenda des prochains événements.

4. Activité de lobbying et de représentation des établissements

4.1 Rencontres régulières avec l'ARS



La FHF NA a développé les échanges avec l'ARS NA toute l'année :

- Directeur général de l'ARS : 9 janvier, 25 juin, 6 novembre ;
- DOS : 27 mars, 4 septembre, 17 décembre ;
- DSPA : 12 mai et 15 décembre
- La FHF NA a également participé aux différentes réunions entre l'ARS et les fédérations sanitaires, médico-sociales et représentantes des établissements publics de santé mentale ;

Ces échanges ont permis de défendre les positions et actions menées dans le courant de l'année 2025 par la FHF NA sur les thèmes suivants :

- Le renouvellement des autorisations (simplification des procédures de délivrance des autorisations en lien avec le décret n° 2025-189 du 27 février 2025) ;
- La révision intermédiaire du projet régional de santé (OQOS dont médecine d'urgence) et la révision du schéma régional de la PDSES ;
- Le déploiement régional de la circulaire efficience du Premier Ministre
- La dégradation des situations financières des établissements publics sanitaires et médico-sociaux ;
- La campagne de validation des EPRD ;
- Le suivi de l'état et la répartition de l'enveloppe du Ségur investissement ;
- La refonte du régime d'indemnisation des astreintes médicales
- La politique de l'ARS en matière d'affectation des docteurs Juniors
- L'alerte sur la situation critique de la pédopsychiatrie sur certains territoires de Nouvelle-Aquitaine
- La réforme des SAD ;
- La réforme des GTSMS ;
- Le déploiement des centres publics de santé en NA
- Le projet d'instauration d'un versement mobilité régional
- La démarche de responsabilité populationnelle

4.2 Représentation de la FHF aux instances et consultations régionales

La FHF Nouvelle-Aquitaine a participé de manière notable en 2025 aux consultations régionales en apportant des contributions et propositions écrites pour l'élaboration des travaux suivants après concertation avec ses établissements adhérents, notamment la révision intermédiaire du Projet régional de Santé dans le cadre de sa participation à la CRSA.

Plus largement, comme les précédentes années, la FHF NA a organisé sa représentation auprès de organismes/instances/partenaires régionaux suivants :

- ANFH - Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
- CGOS - Comité de gestion des œuvres sociales
- ORU - Observatoire régional des urgences
- La CRSA (plénière et permanente) - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et ses sous-commissions spécialisée pour l'organisation des soins, permanente, usagers, prévention et médico-sociale
- Les commissions de subdivision de l'Internat ex-Aquitaine, ex-Limousin et ex-Poitou-Charentes
- Le CESER - Conseil économique, social et environnemental régional
- Le CCECQA - Comité de coordination de l'évaluation clinique et de la qualité en Nouvelle-Aquitaine
- GIP ESEA
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux et infections iatrogènes
- COPIL Sensibilisation des acteurs de terrain à la prévention de la radicalisation
- CCES - Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan régional de prévention et de la gestion des déchets
- CESP – Jury Contrat d'engagement de service public
- COPIL des Acteurs du dispositif "Accès à la contraception, aux droits sexuels et à l'égalité"
- Commission des pénalités financières de la CPAM
- ORS - Observatoire régional de la santé
- ERENA - Espace de Réflexion Ethique de Nouvelle Aquitaine et Conseil d'Orientation
- CCIRA – Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics
- CCARU - Comité consultatif d'allocations des ressources, section urgences
- CCAR-PSY - Comité consultatif d'allocations des ressources, section psychiatrie
- CCAR-SSR - Comité consultatif d'allocations des ressources, section SSR
- CRCDC - Comité de pilotage au Plan Régional de Prévention des Cancers
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique
- Numérique en santé et en ESMS avec HOP'EN SUN-ES,
- Comité régional stratégique du numérique en santé
- Comité de pilotage RSE Santé durable
- AFENA - Association Filière Endométriose Nouvelle Aquitaine
- Comité Plateforme régionale de gestion des demandes de Transports
- Collège national des directeurs et responsables de sécurité des systèmes d'information
- Comité de pilotage régional des projets SAS
- Comité régional de pilotage de l'identité numérique (CORPIN)
- COPIL médiateur santé pair

- Groupe Technique SERAFIN-PH
- Comité Technique Régionale en Santé Mentale
- Comité de déploiement des infirmiers de pratique avancée
- Groupe de travail norme écoresponsable « hébergement en ES/ESMS
- Comité stratégique plan antichute
- Conférence régionale des Présidents de CME de CH
- Appel à projet mesures nouvelles de pédopsychiatrie et psychiatrie périnatale – Jury régional d'expert
- Club des professionnels e-parcours
- Commission régionale de la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée sur le parcours de soins
- Comité de suivi régional de la réforme des services autonomie à domicile (SAD)
- COPIL « Mon espace santé » de la Nouvelle-Aquitaine.
- Groupe technique régional urgences
- Dispositifs spécifiques régionaux soins critiques et pédiatrie.

La représentation FHF NA est également déclinée sur les territoires :

- CODAMUPS-TS - Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires
- CDCA - Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie
- Comité de pilotage du plan régional de Prévention des cancers
- Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie
- Conseil départemental consultatif des personnes handicapées
- CDCAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CTS - Les 12 Conseils territoriaux de santé...

A cela il faut rajouter les COPIL, commissions AAP et groupes de travail pilotés par l'ARS en déclinaison de la stratégie nationale.

4.3 Contribution aux évènements, colloques et forums régionaux

La FHF NA était présente également aux évènements régionaux, notamment le séminaire régional de la régulation supra-départementale piloté par l'ARS NA, les évènements organisés par ses partenaires comme l'ANFH (Présentation de la cartographie des métiers en tension) le Conseil régional avec le comité de pilotage du Schéma des formations sanitaires et sociales ou encore la Fédération de l'Hospitalisation Privée dans le cadre de son assemblée générale avec une intervention du délégué régional sur une table ronde portant sur l'efficacité et complémentarité : comment repenser l'organisation territoriale des soins ?

4.4 Liens avec la FHF nationale



La FHF NA entretient des liens très étroits avec la FHF nationale aux fins de disposer des dernières actualités, projets de textes et de valoriser les initiatives des adhérents de la région via sa participation :

- Aux visioconférences hebdomadaires entre les fédérations régionales et la délégation nationale de la FHF ;
- Au salon Santexpo du 20 au 22 mai ;
- Aux Universités d'été, les 2 et 3 septembre ;
- Au séminaire des délégués régionaux, les 2 septembre et le 2 décembre ;
- Au séminaire des délégués SMS, les 3 et 4 novembre ;

La FHF NA participe également à diverses réunions de coordination organisées par les pôles de la FHF nationale : réunions des correspondants handicap, des correspondants SSIAD, des chargés de mission SMS, des référents communication, des présidents de CCAR urgences, SMR et psychiatrie, des référents numériques et aux « rendez-vous FHF cancer »

Sur sollicitation de la fédération régionale, plusieurs pôles de la FHF interviennent lors des réunions territoriales et régionales des différentes directions (directeurs des finances, des ressources humaines...).

5. La FHF NA en actions - Contributions et propositions

5.1 La révision intermédiaire du Projet Régional de Santé

La FHF Nouvelle-Aquitaine a été amenée, d'une part, à se positionner sur le projet de révision partielle du SRS portant sur la modification des objectifs quantifiés de l'offre de soins (OQOS), notamment pour les autorisations de médecine d'urgence.

La FHF NA a porté les demandes de modifications formulées par ses adhérents et les a défendues auprès de l'ARS Nouvelle-Aquitaine en vue de mieux répondre aux besoins de la population et favoriser un meilleur accès aux soins.

Concernant précisément la médecine d'urgence, la FHF NA a émis un avis favorable au projet dans la mesure où l'ARS NA avait pris soin de ne pas imposer la création d'antenne de médecine d'urgence sur les territoires mais laissait à la gouvernance des établissements, au regard des spécificités de chaque territoire, le choix d'une telle constitution. La FHF NA a mis en avant qu'il était primordial, particulièrement pour les territoires impactés par une démographie médicale très fragile, que l'ARS NA continue d'accompagner les établissements pour le déploiement de mécanismes complémentaires de suppléance permettant d'éviter des suspensions de fermeture des services d'accueil des urgences.

D'autre part, la FHF NA a été amené à se positionner sur le projet de révision du Schéma Régional de la Permanence des soins en établissement de santé (PDES). Un groupe de travail piloté par l'ARS avait été constitué pour l'élaboration de ce schéma et des représentants de la FHF NA avaient été désignés. Un projet a été soumis à la concertation des instances régionales dont la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) à laquelle siège la FHF NA. Ce projet présentait un risque financier non négligeable et un enjeu de santé publique pour nos établissements publics de santé dans la mesure où la médecine, largement assumée par nos établissements, n'était pas intégrée dans la gradation du schéma régional de la PDES et alors même que cette activité exige la mise en place d'astreintes médicales pour assurer la prise en charge des patients.

Après plusieurs échanges avec le DGARS et la DOS, la FHF NA a obtenu, au bénéfice des établissements publics de santé, la modification du projet initial avec l'intégration de la médecine dans le périmètre des activités financées pour la réalisation de la PDES sachant que le financement de lignes d'astreinte de médecine est basé sur l'activité d'hospitalisation en aval des urgences, avec le critère de 4 000 séjours annuels.

5.2 Actions en matière de ressources humaines

5.2.1- Elaboration d'un accord de méthode pour la mise en œuvre de la généralisation de forfaitisation de l'indemnisation des astreintes

La réforme portée par l'arrêté du 8 juillet 2025 portant diverses dispositions relatives à l'organisation et à l'indemnisation de la permanence des soins dans les établissements publics de santé et l'instruction n° DGOS/RH5/2025/92 du 27 août 2025 a conduit la FHF Nouvelle-Aquitaine à constituer dès le 27 août 2025 un groupe technique de directeurs des affaires médicales avec l'objectif de mesurer les impacts des évolutions réglementaires sur la situation budgétaire des établissements publics de santé.

Une rencontre sur ce sujet avec des directeurs d'établissements a fait émerger l'intérêt de disposer d'une méthodologie régionale favorisant l'accompagnement des établissements dans la mise en place de la forfaitisation de l'indemnisation des astreintes. Cette démarche a conduit à l'élaboration d'un accord de méthode qui a été proposé à titre indicatif aux établissements de santé.

5.2.2- Cartographie des difficultés de recrutement et métiers en tensions métiers dans la Fonction publique hospitalière en Nouvelle-Aquitaine

La FHF NA a poursuivi son partenariat avec l'ANFH dans le cadre de la mise à disposition par cette dernière d'outils de pilotage ressources Humaines tant pour le personnel médical que non médical indispensable pour les établissements hospitaliers. C'est ainsi qu'a pu être présenté à partir d'octobre 2025, la cartographie régionale des métiers précédemment réalisée en 2020 et l'actualisation de l'enquête sur les métiers en tension auxquelles ont participé nos établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux : 48 % de répondants pour la cartographie des métiers

représentant 73 % des agents de la fonction publique hospitalière et 31 % des répondants pour l'enquête annuelle sur les métiers en tension.

Ces études ont permis de rendre compte des difficultés de recrutement par métier, de quantifier les postes non pourvus, ainsi que les raisons et solutions auxquelles les établissements ont ou souhaiteraient avoir recours pour pallier à ces difficultés. Une synthèse des résultats de ces enquêtes a permis de nourrir les échanges avec les adhérents et les partenaires dont le Conseil régional et l'ARS Nouvelle-Aquitaine dans l'objectif de **soutenir l'offre de formation** (notamment IBODE et manipulateurs en radiologie) **dans le cadre du schéma des formations sanitaires et sociales**.

5.2.3- Contrat de déclinaison du schéma des formations sanitaires et sociales

La FHF NA avait engagé, courant 2024, des échanges plus étroits avec le Conseil régional. Dans ce cadre, la FHF NA est intervenue au comité de pilotage pour suivre le Schéma des formations Sanitaires et Sociales 2024-2028 et le Contrat Régional de Filière Santé, action sociale, métiers du social et du médico-social.

La FHF NA continue de porter les orientations suivantes :

- S'agissant de l'objectif d'adaptation de l'offre de formation aux besoins et spécificités du territoire et malgré les perspectives de désengagement de l'Etat, la FHF NA a rappelé qu'il était essentiel d'augmenter le volume de personnes formées dans les instituts / écoles ;
- S'agissant des parcours et compétences, la FHF Nouvelle-Aquitaine continue de porter l'organisation d'une gestion de stage territorialisée, qui devrait passer notamment par le financement de postes coordonnateurs de stage des Groupements hospitaliers de territoire (GHT).

5.3 Mobilisation contre le versement mobilité régionale

Afin que le projet d'instauration d'un versement mobilité régional mené par le Conseil régional ne soit pas applicable aux établissements adhérents, la FHF NA a mené plusieurs actions dès le mois de septembre ; période à laquelle le projet du conseil régional a été communiqué :

- Intervention du Président de la FHF NA auprès du Président du Conseil Régional mettant en avant d'une part l'inégalité de traitement que créerait cette nouvelle taxe puisque les fondations et associations reconnues d'utilité publique à but non lucratif dont l'activité est de caractère social en sont exonérées et d'autre part le caractère insupportable de cette nouvelle taxe qui a été estimé au travers d'une enquête de la FHF NA à 7 millions d'euros, dans la mesure où nos établissements de santé et médico-sociaux sont déjà confrontés à des difficultés financières sans précédents.
- Intervention de la FHF NA auprès du DGARS qui est également intervenu auprès du Président du Conseil Régional
- Participation et intervention de la FHF NA au comité régional des partenaires mobilité qui a émis un avis défavorable à la proposition d'instauration du versement mobilité régional en Nouvelle-Aquitaine.
- Intervention du représentant de la FHF NA au Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)

Malgré ces interventions, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé d'appliquer progressivement à partir de 2026 le versement mobilité régional et rural à hauteur de 0,15% de la masse salariale des établissements publics et privés de 11 salariés et plus, dont les établissements publics.

La FHF Nouvelle -Aquitaine a fait remonter cette information à la FHF Nationale qui a déposé deux amendements, dans le cadre du projet de loi de Finances 2026 tendant à modifier la loi du 14 février 2025 et ainsi permettre d'exempter les établissements publics de santé et médico-sociaux de cette taxe.

5.4 Contribution à la transformation écologique en santé

Conformément à ses orientations stratégiques 2024, la FHF NA a participé à plusieurs travaux en lien avec la transformation écologique en santé. Cette année, la FHF Nouvelle-Aquitaine a coorganisé une journée régionale sur la transformation écologique en santé.



Cette journée a eu lieu le 18 février à Bordeaux avec près de 200 participants.

Le thème de la journée était « la transformation écologique en santé, des outils pour agir ». Celle-ci a été déclinée ainsi :

- Une matinée de conférences plénières avec notamment :
 - o **Une tribune de Christian de Perthuis**, économiste et écologiste
 - o **Une première table ronde sur la décarbonation en santé**
Animée par Bernard JOURDAIN, président de l'ADSNA et avec les interventions de :
L'ARS : Claire MORISSON, Cheffe de projet transformation écologique
L'Ademe : Emmanuel BEJANIN, Directeur régional délégué
La Région NA : Erika JOUHET, Cheffe du service Santé et Silver Economie
 - o **Une seconde table ronde avec des témoignages de démarches et retours d'expériences d'actions éco-responsables des acteurs de terrain**
Animée par le Dr Noëlle BERNARD, PH au CHU de Bordeaux et Vice-présidente de l'ADSNA avec les interventions de :
Dr Martin QUENTEL, Médecin généraliste, **Exercice libéral coordonné (64) : Pédales pour une médecine de ville éco responsable !**
Martine BEHEREGARAY, Cadre de santé de l'**EHPAD public de Hasparren (64) : La toilette éco-conçue en EHPAD**
- L'après-midi, des ateliers thématiques tournants afin de permettre aux adhérents de participer à plusieurs ateliers sur les thèmes suivants :
 - o Achats durables en établissement de santé
 - o Collaboration établissements de santé/entreprises
 - o Comment concilier économie circulaire et autonomie ?
 - o Transformation écologique en santé et formation professionnelle : état des lieux et perspectives !
 - o Juste prescription des médicaments sur le parcours de soins : quels outils ? quels leviers ?
 - o Eco-prescription et éco-responsabilité au sein des structures de soin de Ville

5.3 Développement d'un partenariat avec les représentants des usagers

La FHF Nouvelle-Aquitaine a développé un partenariat avec l'association France Assos Santé, représentante des usagers dans le cadre de la démocratie sanitaire. Des échanges réguliers ont lieu entre les directions respectives de la fédération et France Assos Santé sur tous les sujets que les fédérations sont amenées à rencontrer et pour lesquels elles doivent donner un avis dans le cadre de leurs mandats aux différentes instances régionales (conférence régionale de santé et de l'autonomie, commission spécialisée de l'organisation des soins, comités régionaux consultatifs d'allocation des ressources....).

Cette année a été particulièrement marquée par la participation de la FHF NA à la campagne de renouvellement des représentants des usagers en commission des Usagers. Ainsi, la FHF NA était présente lors du webinaire qui s'est tenu le 19 novembre dernier à destination des représentants des usagers (anciens et nouveaux) ainsi qu'aux directions départementales ARS. Cet échange a été l'occasion de présenter et partager l'engagement collectif mené aussi bien à l'échelle régionale qu'au niveau local afin de rendre vivante la commission des usagers comme instance centrale de la démocratie en santé. A cet effet, un guide des bonnes pratiques en commission des usagers a été présenté et au sein duquel la FHF Nouvelle-Aquitaine salue et confirme son soutien à l'action des usagers engagés, véritables acteurs de notre dynamique régionale. Ce webinaire a aussi été l'occasion de présenter le clip promotionnel d'un mandat réussi en commission des usagers auquel la FHF Nouvelle-Aquitaine a activement participé.

5.5 Poursuite des missions afférentes au service civique



Pour faciliter l'accueil de jeunes en mission de service civique au sein des établissements publics, la FHF Nouvelle-Aquitaine dispose d'un agrément collectif depuis 2016. Ainsi, les établissements qui adhèrent à la FHF NA peuvent se rattacher à cet agrément.

- En 2025, l'agrément collectif porté par la FHF NA a été renouvelé pour la nouvelle période mai 2025 à avril 2028. Dans le cadre de ce renouvellement, une cinquantaine d'établissements ont demandé être rattachés à cet agrément collectif ;
- Dans le cadre de cet agrément, 4 fiches missions ont été agréées par la DRAJES :
 - Accompagner les usagers des établissements de santé dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins
 - Accompagner les usagers en situation de perte d'autonomie (PA & PH) à l'accès aux vies sociale, citoyenne ou culturelle
 - Participer à l'éveil culturel des enfants accueillis en crèche et aux projets qu'elle développe
 - Accompagner la transformation écologique dans les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux ;
- Sur l'année 2025, les établissements volontaires ont accueillis une cinquantaine de jeunes volontaires.

La permanence de la FHF NA est en charge de la gestion administrative de l'agrément collectif. Elle assure un suivi des contrats, une vielle et accompagne les établissements dans leurs démarches.

Dans un souci de cohérence et de coordination enfin, la permanence de la FHF NA participe à des réunions avec les autres fédérations régionales afin d'échanger sur les pratiques et les outils mobilisés.

5.6 Réalisation d'enquêtes

La FHF Nouvelle-Aquitaine a réalisé, tout au long de l'année, des enquêtes en vue d'objectiver et d'appuyer les positions défendues aux niveau national et régional sur des sujets importants tels que :

- Le versement mobilité régional
- Les décisions d'ajournement des PADHUE
- Les leviers financiers prévus par les établissements de santé dans le cadre de la circulaire efficience
- La réforme de la forfaitisation des astreintes
- La mise en œuvre de la réforme des SAD et des GTSMS

6. Orientations stratégiques pour 2026

- **Accompagner une stratégie de développement de la responsabilité populationnelle en Nouvelle-Aquitaine :**
 - o Actions de sensibilisation auprès du DGARS dans l'optique d'un soutien à la démarche de l'ARS NA.
 - o Démarche de partenariat avec tous les acteurs nécessaires à la mise en œuvre de la responsabilité populationnelle et notamment les Unions Régionales des Professionnels de santé.
 - o Promotion des démarches engagées sur le territoire.
- **Relayer les difficultés financières rencontrées par les établissements auprès des autorités de tutelle et au national**
 - o Soutenir les établissements sanitaires sur les questions financières et dans le cadre du déploiement régionale de la circulaire efficience
 - o Promouvoir l'intérêt des établissements publics dans le cadre de la participation aux Comités régionaux consultatifs d'allocation des ressources des Soins Médicaux et de réadaptation, de la Psychiatrie et des Urgences.
- **Poursuivre le soutien aux établissements sociaux et médico-sociaux :**
 - o Accompagner les EHPAD dans la réforme des GTSMS
 - o Poursuivre les actions de lobbying sur la situation financière des ESMS publics
 - o Accompagner les ESMS du champ du handicap dans les réformes de structuration de l'offre
 - o Valoriser les bonnes pratiques en matière de coopérations médico-sociales
- **Accompagner les établissements dans la stratégie de recomposition de l'offre de soins**
 - o Promouvoir une organisation efficiente de l'offre de soins non programmés, notamment dans le cadre des réflexions régionales pilotées par l'ARS NA sur l'organisation de l'offre des urgences
 - o Appuyer les établissements sanitaires adhérents pour la défense de leurs dossiers d'autorisation et leurs demandes nouvelles implantations pour le développement de nouvelles activités nécessaires aux besoins du territoire en CSOS
- **Poursuivre l'implication de la FHF Nouvelle-Aquitaine dans la démocratie sanitaire** en portant les positions des établissements notamment en Commission Régionale Santé et Autonomie (CRSA) et en Commission Spécialisée pour l'Organisation des Soins (CSOS) ;
- **Accompagner les établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de développement durable et de responsabilité sociétale d' « entreprise » (RSE)**
 - o Inciter les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux à s'engager de manière forte dans le respect d'une sobriété énergétique à court, moyen et long terme
 - o Favoriser l'intégration de la notion de développement durable dans le cadre des investissements immobiliers, notamment dans les projets Ségur investissement
 - o Promouvoir les achats durables dans une logique d'économie circulaire
 - o Encourager les établissements à s'engager dans une démarche RSE
 - o Se structurer avec les partenaires pour une santé durable (organisation de journée régionale)
 - o Ressources humaines
 - Participer au suivi et aux réflexions relatives à la déclinaison du schéma des formations sanitaires et sociales ;
 - Organiser une nouvelle édition de l'enquête régionale métiers en tension et difficultés de recrutement en partenariat avec l'ANFH NA ;
 - Déployer le plan d'actions inscrit dans la convention de partenariat conclue avec France Travail et organiser une nouvelle édition de journée emploi en santé ;
 - Apporter une contribution au débat sur la démographie des professionnels de santé et à la nécessaire adaptation des dispositifs de formation initiale et continue en particulier sur les ressources humaines médicales,
- **Renforcer la communication et le lobbying en vue d'asseoir le poids et d'accroître la visibilité des actions de la FHF NA**
 - o Développer le lobbying auprès des élus (Présidents de conseil de surveillance députés et sénateurs...)
 - o Concevoir des supports de présentation de la FHF NA, ses actions et ses chiffres clés à destination des adhérents et du grand public
 - o Organiser des conférences de presse régulières
 - o Développer les communications sur les réseaux sociaux.